



Agence Clermont Ferrand

52 avenue Julien
63038 Clermont Ferrand Cedex 1

T +33 (0)4 73 91 52 38

F +33 (0)4 73 92 01 42

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS
63000 CLERMONT-FERRAND

REUNION DU 20/10/2017

PRESENTS : M. TIXIER, Mme LEFORT, M. BOUILLOT, Mme JAMET, M. MICHON

EXCUSES : M. VINCENT, M. LAVET, M. ASTIER, Mme LAURIERE (FONCIA)

SYNDIC : M. KAÏS

PROCEDURE MGP

Comme prévu lors de la réunion du CS avec Maître VAGNE du 13/10/2017, les membres du CS se réunissent pour analyser entre-autre les points rejetés par le Tribunal.

Une analyse point par point est effectuée.

Chacun trouvera, ci-joint, une copie de cette analyse.

Un certain nombre de documents seront joints à la convocation de l'AG Spéciale du 07/11/2017, à savoir :

- Tableau de synthèse des points actés par le Tribunal
- Tableau de synthèse des points rejetés par le Tribunal et à reprendre s'il y a appel du jugement
- Historique de la procédure
- Tableau récapitulatif des frais de procédure

En ce qui concerne les points retenus par le Tribunal, il sera demandé à l'AG de donner mandat au CS pour l'analyse de ceux-ci et la réalisation de ceux-ci suivant les priorités et la conformité de la copropriété.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24/10/2017

LE SYNDIC


M. KAÏS